

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 58 (1920)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Armoiries communales : [1ère partie]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-215519>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.  
Suisse et Étranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteuro Vaudois,  
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

**4 fr. 50**

en s'adressant à l'administration, Pré-  
du-Marché 9, Lausanne.

**Sommaire** du Numéro du 17 avril 1920. — Armoi-  
ries communales : Aigle. — Lo Vîlho  
DÈVESÀ : On tzan de chuda (C. Ruffieux). — A la  
pose ! (J. M.). — Ce que disent les écoliers. — CHEZ  
NOUS : L'école de mon village (G. Héritier). — Guntz  
l'inépuisable. — La veuve du paralytique. — FEUIL-  
LETON : La Fée aux miettes (Ch. Nodier) fin.



ARMOIRIES  
COMMUNALES



AIGLE. — Les splendides armoiries d'Aigle con-  
sistent en un écu divisé horizontalement en deux  
parties égales. La partie supérieure est noire et sur  
celle-ci se détache un aigle éployée jaune; la par-  
tie inférieure est jaune, sur celle-ci s'étale un aigle  
noir.

Ce sont des armes parlantes.

Aigle dépendait de la maison de Savoie qui con-  
fia à l'ancienne famille d'Aigle le soin de gouverner  
le bourg à titre de vidomes. Les nobles d'Aigle dont  
le nom figure déjà en 1179 ont donné leurs armes  
à la ville.

L'écusson d'Aigle figure, entr'autres, sur un des  
vitraux de la cathédrale de Lausanne, sur le dra-  
peau des tireurs de la Bourgeoisie d'Aigle dits les  
Mousquetaires. Disons que la dernière édition de  
l'Armorial vaudois donne une représentation par-  
faitement fausse des armes d'Aigle. L'armorial des  
bourgs et villes suisses de Gauthier met la partie  
jaune en dessus de la noire, ce qui n'est pas exact.

La commune d'Aigle possède quatre sceaux,  
dont un très beau et magnifiquement gravé date  
du seizième siècle.

La vignette que nous donnons ici est la repro-  
duction d'un sceau du dix-huitième siècle. On voit  
l'écu ovale aux armes de la ville dans un cartou-  
che orné d'une couronne ducale et entouré de la  
légende : *Sigillum Burgesiae Aquileae* (Sceau de la  
bourgeoisie d'Aigle).

Tel père, tel fils. — Un négociant se plaint à un  
ami du peu de progrès de son fils au collège.

— Mon cher, dit-il, ce gamin-là ne sera jamais bon  
à rien.

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ? Il vous suc-  
cèdera !

Profond. — Le jeune Casimir interroge son res-  
pectable auteur :

— Dis-moi, papa ?... Qu'est-ce que c'est donc qu'un  
journal bien pensant ?

— Mon fils, c'est celui qui pense exactement comme  
la personne qui le lit !

Morale d'avare. — Un avare reprochait à son neveu  
d'être toujours court d'argent :

— Mais, mon oncle, vous ne me donnez pas de quoi  
vivre.

— Raison de plus. C'est surtout quand on n'a pas  
de quoi vivre qu'il faut savoir faire des économies.



## ON TZAN DE CHUDA

(Patois gruyérien.)

N nonantè-nâ, no j-an j-ou la granta rêuva de chudâ dè Friboia, Vô, Dzenèva, Nou-  
tzathî è to lo trayin; vo chêdè kô n'in d'avi  
on machakro; vo beterà bin inthinbylo ti lè j-abitan  
dè pè Kreju, Vélâchemon, lè Grandzè-d'Erlin, Che-  
nède, Montèku, Tatrô, Gratâvatze, Karignan è on  
tziron dè j-ôtre grôchè kemounè, ke ly montèran  
rin.

N'in d'an-the brathâ è troupâ l'erba ! è la kava-  
leri è le koloniè ! Ly an to betâ à fu è a chan.

Le dzou dou gran défilé, on payijan chè pojâ chu  
chon tzan dè pre-dè-téra po vère pachâ lè chudâ.  
To d'on cou, che betè a fère di lulayè ochkurè :

— Ou mérâhlyo ! mérâhlyo ! ke bramâvè a hôtè-  
lè-voué.

On ofihy, que pachâvè per inke, ly dèmandè chin  
ke l'avi bramâ ou mérâhlyo.

— Mérâhlyo ! mérâhlyo ! mérâhlyo ! ke fâ onco  
plye fè le payijan po tota réponcha.

E l'a bramâ dinchè tantiè ke moncheu Rufi è la  
binda di j-inplumâchî dè pè lè j-Alémagnè, l'An-  
gleterre, la Franche, lè Kojakè, lè Turc, lè Græc, lè  
j-Italyin è tota la binda l'ochan oyu. Moncheu Rufi,  
in bon Vôdoi dou tyinton dè Vô, chè tirè pri dou  
brâmèri è ly fâ :

— Ty-a-tou a tan bouélâ per ike è kin mérâhlyou  
vêti per tye ? Se te vaou pâ bintou boutzi dè  
brâmâ, tè fezo eskoфâ pè mè sordâ.

Mâ le payijan, ke n'avi pâ frè i j-yè, ly repon :

— A ! vo krèdè ke n'a pâ dè tiè brâma ou mè-  
rahlyo ! Dëfuri pachâ ly è pliyâta chu chè tzna di  
pre-dè-téra, chêde-von chin ke ly à krè !

— Di trufè, binsu, repon le colonel Rufi.

— Ebin, vo vo tronpâdè, moncheu, ly a krè di  
chudâ ke ly an totl'inmouéjelâ è tot'avutâ.

Adon moncheu Rufi infonthè chè j-éperon din  
le hlyan dè chon grijon è fo le kan in rékathalin.  
L'è oyu dre ke lè pre-dè-téra ou payijan iran jou-  
bin payi.

Cyprien Ruffieux.

## A LA POSE !

— Ces messieurs désirent ?...

— Se faire photographier, mademoiselle.

— Bien. Ensemble ou séparément ?

— Oh ! c'est mon ami seul qui veut son portrait.  
Je ne l'ai accompagné que pour lui donner du courage.

— Oh ! monsieur, ce n'est pas si terrible que ça.

— Hé ! hé ! Je ne sais pas que vous dire...

— Vous n'êtes pourtant pas ici dans le cabinet  
d'un dentiste ou d'un chirurgien.

— Non, c'est vrai. Vos beaux yeux et votre gracieux  
sourire nous rassurent complètement.

— Allons, tant mieux. Alors, si ces messieurs  
veulent bien prendre place. Je vais prévenir le patro-

Elle sort.

— Jolie, la petite, qu'en dis-tu Fred ?

— Oui, pas mal. Mais je n'ai pas l'esprit à ça pour  
le moment.

— A quoi donc penses-tu ? Tu cherches la tête  
à faire devant l'appareil. Ah ! tu sais, mon vieux,  
ça a une grande importance. Il n'y a pas, la photo-  
graphie, c'est fidèle, c'est documentaire. Pas mèche  
de contester.

— Ah ! c'est bon, toi ! On dirait, ma parole, que  
tu t'amuses de mon énervement. Tu sais fort bien  
que je ne suis venu ici qu'à mon corps défendant,  
parce que ma femme et mes gosses me persécutent  
depuis plus d'un an. Je ne comprends pas pourquoi  
j'ai cédé. (Fred arpente la chambre à grands pas.)  
Oh ! je ne te le cache pas, j'ai bien envie de m'é-  
chapper. Il en est encore temps...

Une porte s'ouvre, le photographe paraît :

— Bonjour, messieurs. Lequel de vous désire  
poser ?

— C'est mon ami, monsieur. Ça se voit, du reste.  
— Ça se voit !... A quoi ?... As-tu fini, Sam, avec  
tes blagues !

Le photographe, souriant :

— Votre ami est un farceur. Si ces messieurs veulen-  
t bien monter à l'atelier.

— Je te laisse, Fred, je t'attends ici. Bon courage !

— Non, viens avec moi. Vois-tu, je me sens tout  
bête.

— Diable, mon vieux, c'est pourtant pas là l'air  
de circonstance. Tu choisis vraiment mal ton mo-  
ment.

Les deux amis, suivis du photographe, montent  
à l'atelier.

— Monsieur désire-t-il un portrait en pied, à  
trois-quarts ça ne va pas mal.

— Qu'en penses-tu, Sam ?

— Mon té, je ne sais pas. Il me semble qu'un  
trois-quarts ça ne ca pas mal.

— Soit, un trois-quarts, donc.

— Bien. Monsieur veut-il poser debout ou assis ?  
Devant un meuble ou non ? On peut, par exemple,  
choisir une pose qui rappelle la profession de mon-  
seur...

— Monsieur est journaliste.

— Ah ! journaliste ! (Le photographe redouble  
de prévenance.) Oui, alors, monsieur pourrait poser  
assis, comme à sa table de travail, la plume à la  
main...

— Ou les ciseaux...

— Décidément, monsieur est farceur. Allez, c'est  
une bonne chose, surtout par le temps qui court,  
que d'avoir toujours le mot pour rire. Tenez, moi...

— Oui, eh bien, si vous voulez, je poserai assis  
à une table. Ça me donnera une contenance.

— On placera sur la table beaucoup de livres,  
de journaux, de papiers pour attester la prodigieuse  
activité de monsieur.

— Et puis tu prendras un air pensif, absorbé, le  
front dans la main, pour répliquer à ceux qui re-  
prochent à tes articles d'être d'un esprit facile.

Le photographe a disposé la table et une chaise  
avec haut dossier aux colonnes torses. Sur la table,  
il a placé une belle écritoire, dans laquelle est plan-  
tée une plume d'oeie. Des livres de toutes grosseurs,  
comme de toute nature — il y a entr'autres un Ma-  
nuel de cuisine — et des journaux de toute opinion  
sont étalés à droite et à gauche.

— Eh bien, si monsieur veut prendre place.